

AMÉNAGEMENT NATURE, LOGEMENT

MINISTÈRE DU LOGEMENT,
DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES
ET DE LA RURALITÉ

*Direction générale de l'aménagement,
du logement et de la nature*

*Direction de l'habitat,
de l'urbanisme et des paysages*

Agence nationale de l'habitat

Direction générale

Décision du 23 décembre 2015 portant délégation de signature (Mme Isabelle ROUSSELOT)

NOR : LHAL1607131S

(Texte non paru au *Journal officiel*)

La directrice générale de l'Agence nationale de l'habitat,

Vu le code de la construction et de l'habitation, et notamment son article R.321-7;

Vu le décret n° 2006-975 du 1^{er} août 2006 modifié portant code des marchés publics;

Vu l'arrêté du 29 mars 2014 portant nomination de la directrice générale de l'Agence nationale de l'habitat;

Vu la décision du 31 août 2012 portant modification de l'organisation de l'Agence nationale de l'habitat à compter du 1^{er} septembre 2012;

Vu la décision du 17 décembre 2015 nommant Mme Isabelle ROUSSELOT coordinatrice des marchés, des éditions et de l'événementiel, poste qu'elle occupe depuis le mois d'octobre 2008,

Décide:

Article 1^{er}

En cas d'absence ou d'empêchement de la directrice de la communication, délégation est donnée à Mme Isabelle ROUSSELOT à l'effet de valider et de signer, dans les limites de ses attributions, au nom de la directrice générale, ordonnateur de l'Agence nationale de l'habitat et représentante du pouvoir adjudicateur:

- tous les bons de commande et engagements juridiques strictement inférieurs à 4 000 € HT relevant de la direction de la communication;
- tous les bons de commande et engagements juridiques strictement inférieurs à 100 000 € HT passés dans le cadre d'un marché public relevant de la direction de la communication;
- la certification du service fait pour toutes les factures relevant de la direction de la communication.

Article 2

La présente décision fera l'objet d'une publication au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

Fait le 23 décembre 2015.

*La directrice générale
de l'Agence nationale de l'habitat,
B. GUILLEMOT*